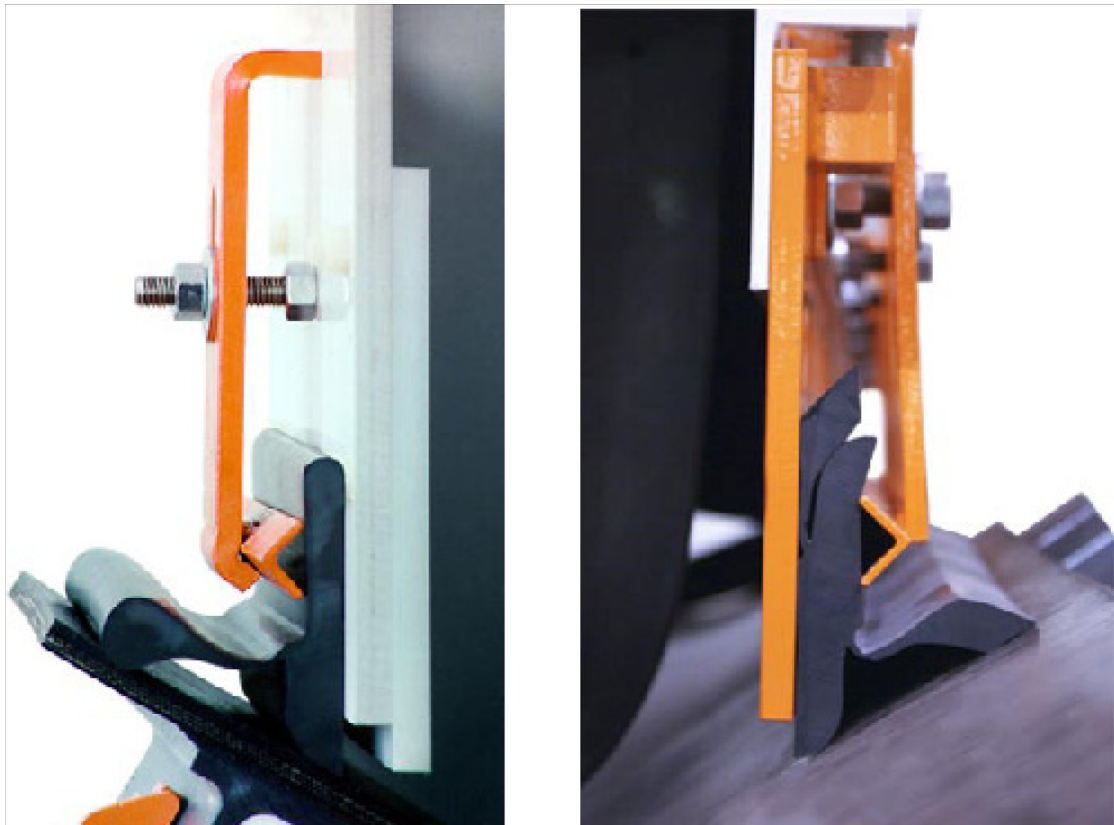




MARTIN[®] APRON SEAL[™]

Systeme d'étanchéité latéra



Manuel d'installation
M3248FR

Table des matières

I	Table des matières	1
1	Introduction	3
1.1	A propos de ce guide d'installation.....	3
1.1.1	Domaine d'application	3
1.1.2	Copyright	3
1.1.3	Exclusion de responsabilité	3
1.1.4	Référence à d'autres documents	4
1.1.5	Classification des risques	5
1.2	Utilisation conforme.....	6
1.2.1	Lignes de convoyeurs avec systèmes de transmission ouverts	6
1.2.2	Utilisation en zone protégée contre les explosions	6
1.2.3	Limites d'utilisation du produit.....	7
1.3	Sécurité au travail	7
1.3.1	Consignes de sécurité, sécurité au travail	7
1.3.2	Obligations de l'exploitant	7
1.3.3	Personnel autorisé.....	8
2	Explication du produit	9
2.1	Structure et fonctionnement	9
3	Préparation de l'installation	11
3.1	Avant l'installation.....	11
3.1.1	Matériels et outils requis	11
3.1.2	Mesures préparatoires	11
4	Installation	13
4.1	Consignes de sécurité.....	13
4.2	Déroulement de l'installation	14
4.2.1	Installation du système d'étanchéité latéral	15
4.2.2	Installer les embases d'angle	16
4.2.3	Préparation de la baguette d'étanchéité latérale en caoutchouc	18
4.3	Essai de fonctionnement.....	21
5	Maintenance	23
5.1	Consignes de sécurité.....	23
5.2	Maintenance hebdomadaire.....	23
5.3	Remplacement des baguettes d'étanchéité	25
5.3.1	Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™	25
6	Identification des problèmes	27
6.1	Consignes de sécurité.....	27
7	Entreposage, désinstallation, mise au rebut	29
7.1	Entreposage	29
7.2	Désinstallation	29
7.3	Mise au rebut	29
8	Numéros des pièces	31
8.1	Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™	31
8.2	Embase d'angle.....	31

8.3	Divers.....	32
8.4	Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™	33
8.5	Caractéristiques techniques baguettes d'étanchéité	35
8.6	Numéros des pièces	36
9	Déclaration d'incorporation	37

1 Introduction

1.1 A propos de ce guide d'installation

En cas de non respect du présent guide d'installation, des droits à dommages et intérêts et/ou à garantie peuvent être perdus.

1.1.1 Domaine d'application

Ce guide d'installation s'applique exclusivement au produit décrit ici et s'adresse aux personnes qui installent, mettent en service le produit et qui en surveillent l'utilisation.

1.1.2 Copyright

Les produits décrits et ce guide d'installation sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute imitation sans licence fera l'objet de poursuites. Tous les droits afférents au document présent sont réservés, notamment les droits de reproduction et/ou de copie sous toutes les formes que ce soit. La réimpression de ce document n'est permise que sur autorisation écrite de Martin Engineering.

Les normes techniques au moment de la livraison du produit et de sa documentation sont décisives, à défaut de toute autre information. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques sans préavis. Les documents antérieurs perdent leur validité. Les Conditions générales de vente et de livraison de Martin Engineering s'appliquent.

1.1.3 Exclusion de responsabilité

Martin Engineering garantit le fonctionnement sans faille du produit conformément à la publicité, aux informations du produit et à la documentation technique émises. Martin Engineering décline toute responsabilité concernant le rendement et le fonctionnement sans faille dans la mesure où le produit a été utilisé à d'autres fins que celles prévues au chapitre "Utilisation conforme" ou concernant les dommages résultant de l'utilisation d'accessoires et/ou de pièces de rechange non livrés et/ou non certifiés par Martin Engineering.

Les produits de Martin Engineering sont conçus pour une grande longévité. Ils correspondent au standard de la science et de la technique et ont été soigneusement contrôlés avant leur livraison. En outre, Martin Engineering procède constamment à des études de produit afin de développer et d'améliorer en permanence ses produits.

En cas de dysfonctionnements et/ou de problèmes techniques, Martin Engineering vous offre son assistance et toutes ses compétences. Nous prenons immédiatement toutes les mesures

1.1.4

appropriées. Les dispositions de garantie de Martin Engineering, qui sont envoyées si nécessaire, s'appliquent.

Référence à d'autres documents

Les normes et directives suivantes ont été respectées lors de la rédaction du présent guide d'installation :

- Directive CE Machines (2006/42/CE)
- ISO/CEI Guide 37 "Instructions d'emploi pour les produits présentant un intérêt pour les consommateurs", édition 1995
- DIN 1421 "Structure et numérotation de textes", édition 1983-01
- DIN/EN 12100 "Sécurité des machines - Notions fondamentales, principes généraux de conception", édition 2013-08
- DIN/ISO 16016 "Documentation technique de produits - Symboles et clauses de protection utilisés pour les documents et produits dont l'usage est réservé", édition 2002-05
- DIN/EN 60204-1 " Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : exigences générales ", édition 1998-11
- DIN EN 82079-1 - Etablissement des instructions d'utilisation - Structure, contenu et présentation, partie 1 "Principes généraux et exigences détaillées".

1.1.5

Classification des risques

**DANGER !**

Annonce un danger imminent qui peut entraîner de graves blessures corporelles, voire la mort, s'il n'est pas évité.

**AVERTISSEMENT !**

Annonce une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner de graves blessures corporelles, voire la mort, si elle n'est pas évitée.

**PRUDENCE !**

Annonce une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner de légères blessures corporelles et/ou des dommages matériels si elle n'est pas évitée.

**INDICATION**

Contient des remarques sur l'installation ou l'utilisation du produit renvoyant à des situations qui ne provoquent aucun dommage corporel ou matériel, mais comporte des informations importantes.

1.2

Utilisation conforme

Le système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ est utilisé exclusivement sur des points de transfert des bandes de convoyage et glisse sur ces dernières en direction de la bande de convoyage afin d'étanchéifier et d'éviter les fuites de poussières. Il ne sert pas à retenir ou à porter la marchandise.

Il peut être installé sur des bandes de convoyage avec un angle de courbure maximal de 45° sachant que cette bande ne doit pas être de travers ou se soulever au démarrage. La vitesse maximale de la bande de convoyage est de 3,8 m/s.

Toute autre utilisation de ce produit est considérée comme non conforme. Si vous souhaitez utiliser le produit cité ici à une autre fin, contactez le service clientèle de Martin Engineering. Nous vous aidons volontiers à configurer le produit.

1.2.1

Lignes de convoyeurs avec systèmes de transmission ouverts

Le présent guide décrit le montage sur des lignes de convoyeurs avec des systèmes de transmission encapsulés. Différentes consoles d'installation MARTIN® peuvent être utilisées pour le montage sur des systèmes de transmission ouverts.

En cas de montage difficile comme des composants statiques infranchissables ou un tambour de tête en tant que poste de serrage, Martin Engineering ou un représentant peut vous aider à trouver une solution spéciale ou à positionner l'installation.

1.2.2

Utilisation en zone protégée contre les explosions

Le produit cité ici ne peut pas être utilisé dans des zones à risque d'explosion.

1.2.3

Limites d'utilisation du produit

L'utilisation du produit cité ici n'est autorisée que dans le cadre des spécifications mentionnées au préalable. Une utilisation dans une catégorie d'appareils supérieure à celle spécifiée ou dans d'autres conditions d'exploitation que celles désignées et spécifiées auparavant par Martin Engineering, n'est pas considérée comme conforme et ne peut s'effectuer qu'avec l'autorisation de Martin Engineering.

Si le produit décrit ici doit être utilisé à une autre fin, Martin Engineering ou un représentant peut vous aider à configurer le produit.

1.3

Sécurité au travail

1.3.1

Consignes de sécurité, sécurité au travail

Avant de débiter les travaux sur le produit ou sur la ligne de convoyeurs côté client, ce guide d'installation doit être lu dans son intégralité.

L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux d'installation, d'inspection et de maintenance soient exécutés uniquement par un personnel technique habilité.

Les travaux sur les lignes de convoyeurs et leurs accessoires ne doivent être effectués que lorsque celles-ci sont immobilisées. Les procédures de mise hors service de la bande transporteuse décrites dans le guide d'installation correspondant doivent être impérativement respectées.

Replacer/remettre immédiatement les dispositifs de sécurité et de protection en service à l'issue des travaux.

L'installation doit être complètement effectuée avant la mise en service. Avant de remettre en service la ligne de convoyeurs, vérifier la bonne exécution de toutes les étapes. Respecter toutes les consignes d'installation et de mise en service du produit.

1.3.2

Obligations de l'exploitant

L'exploitant de ce produit doit s'assurer que seul le personnel installe, entretient et utilise ce produit, qu'il connaît les

- règles de sécurité au travail et la prévention des accidents,
- qu'il a été formé à l'utilisation de ce produit et qu'il a lu et compris ce guide d'installation.

1.3.3

Personnel autorisé

Est considéré comme personnel autorisé le personnel qui peut justifier d'une formation professionnelle, d'une expérience technique ainsi que de la connaissance des normes et directives en vigueur et qui, en plus, est en mesure d'évaluer les tâches afin de détecter à temps les risques potentiels.

Personnel d'utilisation, de maintenance et d'installation

Est considéré comme personnel autorisé le personnel qui a été formé à l'utilisation du produit et qui a lu et compris entièrement ce guide d'installation.

2 Explication du produit

2.1 Structure et fonctionnement

Le système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ est un système à auto-ajustement pour les bandes de convoyage qui empêche le renversement des matériaux et qui rend les travaux de maintenance inutiles pour une étanchéité efficace.

Le système d'étanchéité latéral double MARTIN® APRON SEAL™ est une double étanchéité à une pièce composée d'un joint primaire et d'un joint secondaire en caoutchouc. Le joint primaire empêche la marchandise de fuir entre la paroi de rampe et la bande de convoyage. Le joint secondaire s'adapte au tracé de la bande de convoyage et absorbe les matériaux qui n'ont pas pu être saisis par le joint primaire. Le double joint à une pièce est également disponible dans un modèle bilatéral.



INDICATION

Un produit mal installé ou installé de travers peut nuire au processus de convoyage ou encrasser la marchandise en vrac à acheminer.

L'exploitant est tenu de prendre les contre-mesures nécessaires. En cas d'applications avec des salissures, Martin Engineering ou un représentant peut vous aider pour le positionnement ou la recherche de solutions spéciales.

3 Préparation de l'installation

3.1 Avant l'installation

3.1.1 Matériels et outils requis

Seuls les outils standards sont nécessaires pour l'installation et la maintenance du système d'étanchéité latéral.

3.1.2 Mesures préparatoires



INDICATION

Effectuer consciencieusement et entièrement les contrôles décrits. La société de transport est responsable des dommages subis pendant le transport !

Prière de s'adresser à la société de transport en cas de droits à dommages et intérêts.

1. Vérifier la livraison quant aux points suivants :
 - La livraison est-elle complète ? Le nombre des palettes/caisses/conteneurs livrés correspond-il au nombre indiqué sur le bon de livraison ?
 - Les emballages de transport semblent-ils en bon état ? Y a-t-il des dommages laissant prévoir un endommagement des objets transportés ?
2. En cas de livraison incomplète ou de dommages liés au transport, les documenter impérativement et demander à la société de transport de les confirmer. L'ensemble des marchandises endommagées doivent être conservées pour contrôle.
3. En fonction des produits commandés, la livraison devra contenir les pièces suivantes :
 - Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™.
 - Éventuels accessoires de montage conformément à la commande.
4. Signaler toute pièce manquante ou endommagée à Martin Engineering ou à votre revendeur.

4 Installation

4.1

Consignes de sécurité



INDICATION

Consulter entièrement ce chapitre avant de débuter tous travaux !



AVERTISSEMENT ! RISQUE DE BLESSURES !

Des parties du corps et/ou des vêtements peuvent être entraînés par des composants rotatifs ou la bande de convoyage en mouvement.

Avant tous travaux d'installation ou de maintenance, couper l'alimentation électrique de la ligne de convoyeurs et de ses accessoires et la sécuriser contre tout démarrage non autorisé. Poser des panneaux d'avertissement !



AVERTISSEMENT ! RISQUE D'EXPLOSION !

Risque d'explosion accru en cas d'utilisation d'un chalumeau ou d'un appareil de soudage dans des locaux fermés !

Contrôler la teneur en gaz et en poussière de l'air avant toute utilisation.



INDICATION

La paroi de rampe sur laquelle le système d'étanchéité latéral doit être monté est nommé " côté utilisateur ". L'autre paroi de rampe est nommée " côté opposé ".

4.2

Déroulement de l'installation

Le système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ s'installe directement sur la paroi de rampe dans produits supplémentaires à installer.

L'installation du système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ est décrite dans le présent guide d'installation.

Vue d'ensemble des étapes d'installation :

N°	Étape d'installation	Guide
1	Installation du système d'étanchéité latéral	M3248
2	Installer les embases d'angle	M3248
3	Préparation de la baguette d'étanchéité latérale en caoutchouc	M3248

Tab. 1: Étapes d'installation

Avant de commencer l'installation, mettre la ligne de convoyeurs et tous les accessoires hors tension et les sécuriser contre tout redémarrage involontaire.

4.2.1

Installation du système d'étanchéité latéral



INDICATION

Pour une performance optimale du système d'étanchéité latéral, il est recommandé d'installer les baguettes d'étanchéité MARTIN® DURT TAMER™ (les numéros de commande sont listés dans le paragraphe " Numéro des pièces "). Il est important que la paroi de rampe et les baguettes d'usure soient droites et bien fixées.

1. La baguette d'usure MARTIN® DURT TAMER™ (A, fig. 1) doit être installée au départ du point de transfert à une distance d'env. 10 mm (B, fig. 1) de la bande de convoyage. Cette distance doit augmenter à env. 20 mm (C, fig. 1) à la fin du point de transfert (cf. point C de la fig. 3 et le tableau 2 page 17 pour plus de détails).

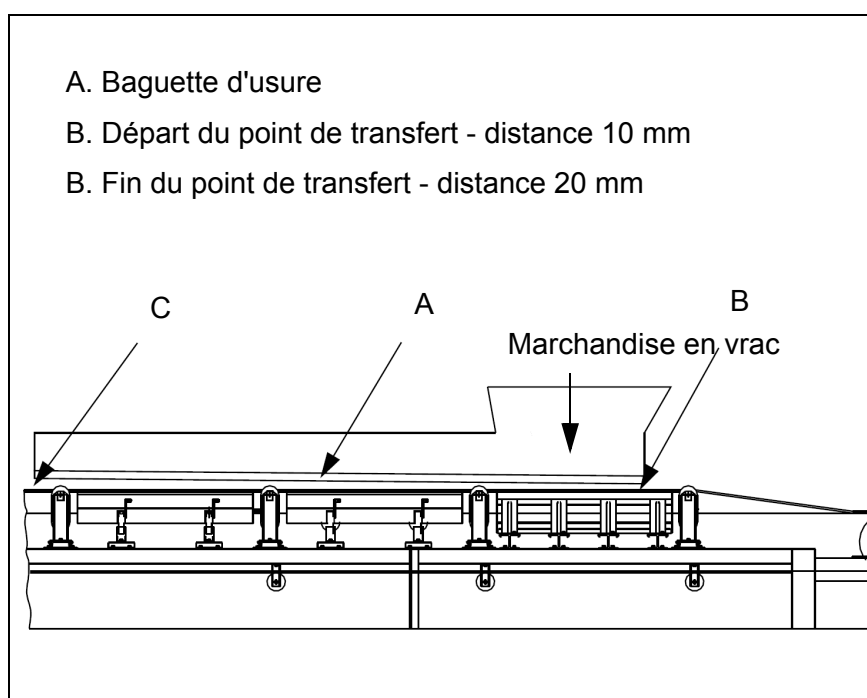


Abb. 1: Position de la paroi de rampe et de la baguette d'usure



INDICATION

Afin d'atteindre une étanchéité efficace, il est judicieux de monter des baguettes d'étanchéité DURT TAMER™ (droites ou coudés) afin d'éviter que la marchandise en vrac entre en contact avec le APRON SEAL™.

4.2.2

Installer les embases d'angle

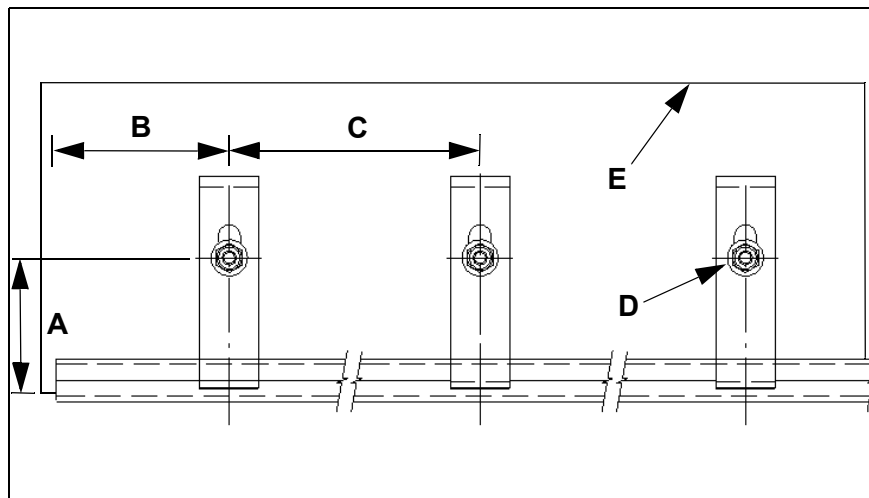


Abb. 2: Vue latérale des positions des embases d'angle

1. Déterminer la position dans le sens contraire de la bande de convoyage qui se trouve à env. 300 mm avant le point de dépôt de la rampe.
2. Tracer une ligne de 162 mm (180 mm pour un angle de courbure de 45°) sur la paroi de rampe (E, fig. 2) parallèle au-dessus de l'arête inférieure de la paroi de rampe (A, fig. 2).
2. Placer un marquage tous les 305 mm (C, fig. 2) le long de cette ligne, à partir de 150 mm (B, fig. 2) avant la fin de la paroi de rampe.
3. Souder les goujons à souder M12 à la verticale sur ces marquages (D, fig. 2).
4. Suivre les consignes du paragraphe 4.2.3 pour la préparation du système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™.

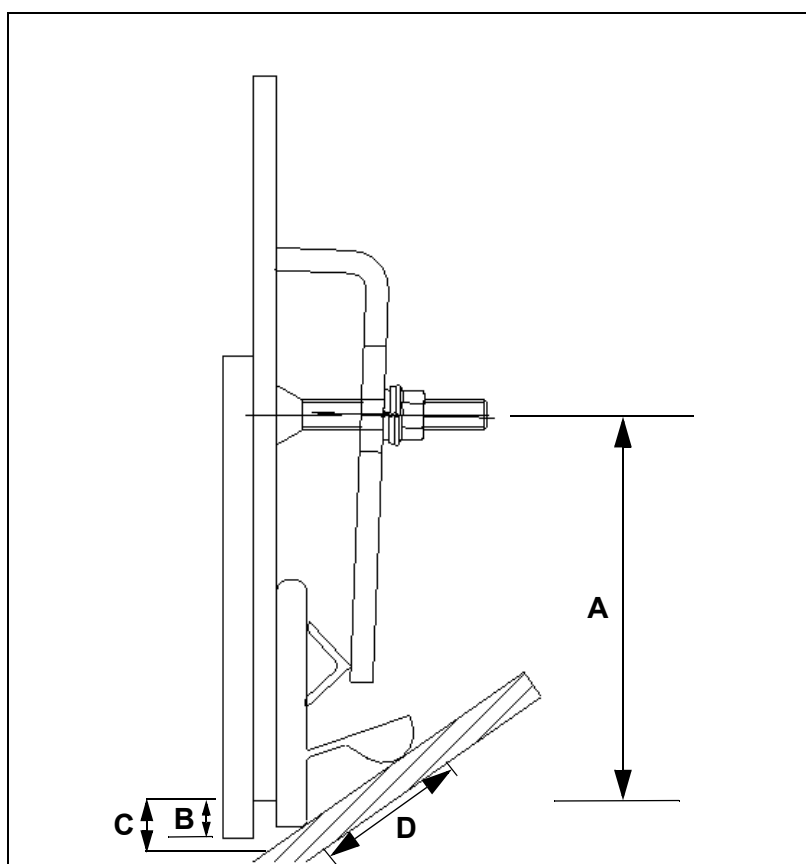


Abb. 3: Dimensions d'installation du système d'étanchéité latéral
MARTIN® APRON SEAL™ (exemple)

Dimensions (mm)	Angle de courbure α							
	0°		20°		35°		45°	
	STD	HD	STD	HD	STD	HD	STD	HD
A	162	162	162	162	162	162	180	180
B	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19
C	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19	10-19
D*	55	76	67	96	72	107	76	112
D**	81	51	93	57	91	56	82	51

Tab. 2: Dimensions d'installation

*Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

*Système d'étanchéité latéral double MARTIN® APRON SEAL™

4.2.3

Préparation de la baguette d'étanchéité latérale en caoutchouc



INDICATION

En cas d'utilisation dans un domaine alimentaire, l'application de Permabond en tant que colle pour le raccordement de chaque baguette n'est pas autorisée. Les points de raccordement doivent être bloqués avec des embases d'angle.

Procéder comme suit si plusieurs baguettes d'étanchéité en caoutchouc SBR, en nitrile ou en silicone doivent être raccordées :



INDICATION

Le kit de collage caoutchouc MARTIN® APRON SEAL™ (n° de pièce 34147) peut servir à raccorder plusieurs baguettes d'étanchéité.

1. Couper et nettoyer les deux extrémités.
2. Appliquer le kit de collage caoutchouc MARTIN® APRON SEAL™ selon les consignes fournies.



INDICATION

Un joint d'étanchéité existant avec la baguette d'étanchéité secondaire de Martin Engineering peut également servir de joint primaire. Monter ce dernier conformément aux consignes du paragraphe 4.2.1

1. Positionner la baguette d'étanchéité secondaire en caoutchouc ou la baguette d'étanchéité une pièce en caoutchouc (A, fig. 5) sur la paroi de rampe (B, fig. 5).

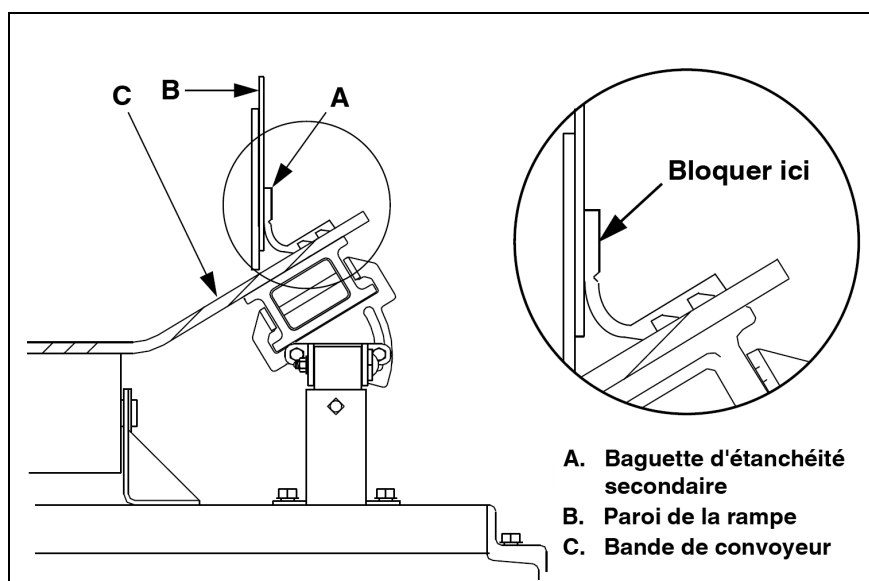


Abb. 4: Installation de la baguette d'étanchéité secondaire en caoutchouc

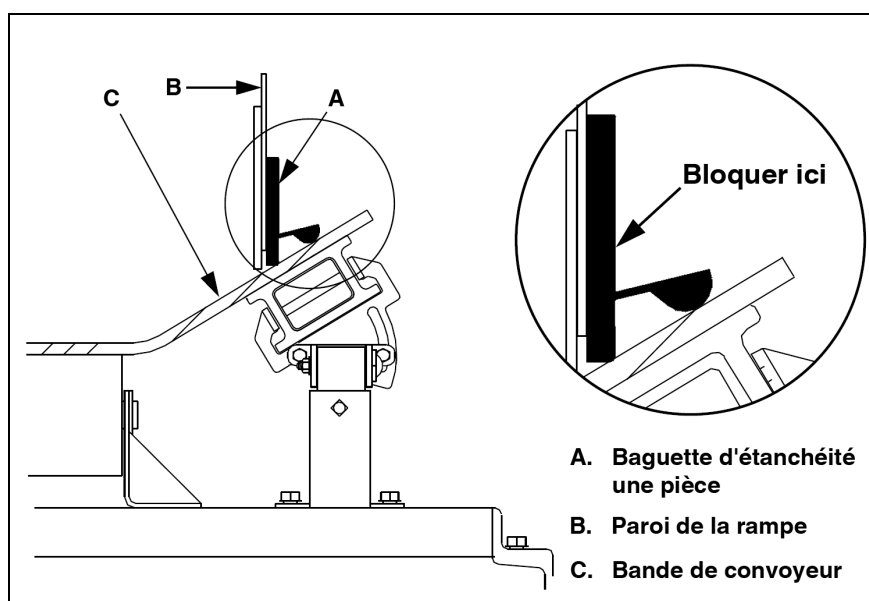


Abb. 5: Installation de la baguette d'étanchéité une pièce en caoutchouc

2. Ajuster la baguette d'étanchéité de telle sorte qu'elle soit posée sur la bande de convoyage (C, fig. 5) sans exercer de pression sur cette dernière. Si la baguette d'étanchéité secondaire dépasse au-dessus de la bande de convoyage, découper cette partie avec une lame afin de former une surface plane avec la bordure de la bande. Veiller à ce qu'au moins deux nervures de la baguette d'étanchéité secondaire soient disponibles et que celles-ci soient posées sur la bande de convoyage. Ceci n'est pas possible avec la baguette d'étanchéité une pièce.

3. Bloquer la partie supérieure de la baguette d'étanchéité secondaire avec les embases d'angle de Martin Engineering (ou similaires) contre la paroi de rampe. Ce faisant, veiller à ce que l'angle de l'embase (page 16, fig. 2) soit placé au centre du joint latéral.



INDICATION

Si les embases d'angle de Martin Engineering ne sont pas utilisées, les embases correspondantes doivent être installées à une distance maximale de 305 mm afin d'éviter que la baguette d'étanchéité se déplace pendant le fonctionnement de la bande de convoyage (chargement ou déchargement).

4.3

Essai de fonctionnement

**INDICATION**

Avant de débiter les travaux sur le système d'étanchéité latéral ou sur la ligne de convoyeur côté client, lire ce paragraphe dans son intégralité.

**PRUDENCE ! PIÈCES VOLANT DANS TOUS LES SENS !**

Les outils ou pièces de l'installation oubliés peuvent tomber de la bande de convoyage en marche et causer de légères blessures ou des dommages matériels.

Après le montage, enlever d'abord les outils de la zone d'installation et de la bande de convoyage, puis enclencher l'alimentation électrique.

**AVERTISSEMENT ! RISQUE DE BLESSURES !**

Des parties du corps et/ou des vêtements peuvent être entraînés par des composants rotatifs ou la bande de convoyage en mouvement.

Avant tous travaux d'installation ou de maintenance, couper l'alimentation électrique de la ligne de convoyeurs et de ses accessoires et la sécuriser contre tout démarrage non autorisé.

Poser des panneaux d'avertissement !

1. Enlever tous les outils et revêtements de protection incendie de la zone d'installation et de la bande de convoyage.
2. Effectuer un essai de fonctionnement d'une heure de la ligne de convoyeurs.
3. Après un essai de fonctionnement d'une heure, arrêter la ligne de convoyeurs, couper l'alimentation électrique et sécuriser contre toute mise en marche non autorisée.
4. Vérifier si toutes les pièces de fixation sont bien serrées. Reserrer les raccords lâches.
5. Vérifier les points suivants sur le système d'étanchéité latéral :
 - **Usure** : une petite usure de démarrage est normale, celle-ci s'atténue une fois que la baguette d'étanchéité s'est adaptée aux contours de la bande transporteuse.
 - **Accumulation de matériaux** : aucun matériau ne doit s'accumuler entre la baguette d'étanchéité et la bande de convoyage.

6. En cas d'usure prononcée, d'accumulations de matériaux ou de problèmes divers, respecter les consignes indiquées dans le manuel du racleur pour convoyeur utilisé.

5 Maintenance

5.1 Consignes de sécurité



INDICATION

Des inspections de maintenance doivent être effectuées au moins une fois par semaine. En fonction des conditions d'exploitation, des intervalles de maintenance plus courts peuvent être nécessaires.



INDICATION

Consulter entièrement ce chapitre avant de débuter tous travaux.



AVERTISSEMENT ! RISQUE DE BLESSURES !

Des parties du corps et/ou des vêtements peuvent être entraînés par des composants rotatifs ou la bande transporteuse en mouvement.

Avant les travaux de maintenance, couper l'alimentation électrique de la ligne de convoyeurs et de ses accessoires et la sécuriser contre toute mise en marche non autorisée.

Poser des panneaux d'avertissement !

5.2 Maintenance hebdomadaire

1. Couper l'alimentation électrique de la bande de convoyage et des éventuels dispositifs complémentaires et les sécuriser contre un redémarrage involontaire.
2. Retirer tous les dépôts de matériaux du système d'étanchéité latéral.
3. Vérifier si toutes les pièces de fixation sont bien serrées. Reserrer les raccords lâches le cas échéant.
4. Vérifier si la baguette d'étanchéité secondaire ou de la pièce d'étanchéité secondaire du joint une pièce est posé sur la bande de convoyage et ne bouge pas. Si tel n'est pas le cas, réaligner la baguette d'étanchéité.
5. Contrôler l'usure du système d'étanchéité latéral. Si les clavettes sont légèrement ou plus du tout visibles, remplacer la baguette d'étanchéité. Pour cela, suivre les étapes du paragraphe 5.3.



INDICATION

En cas de signe de dysfonctionnement, mettre les pièces de la ligne de convoyeurs correspondantes hors service. S'adresser à Martin Engineering ou à un représentant pour obtenir de l'aide. Ne PAS mettre en service la ligne de convoyeurs tant que la cause du problème n'a pas été identifiée et éliminée.

6. Nettoyer tous les autocollants d'avertissement. Remplacer sans tarder les autocollants illisibles. Les autocollants d'avertissement peuvent être obtenus auprès de Martin Engineering ou de votre revendeur.



PRUDENCE ! PIÈCES VOLANT DANS TOUS LES SENS !

Les outils ou pièces de l'installation oubliés peuvent tomber de la bande transporteuse en marche et causer de légères blessures ou des dommages matériels.

Après le montage, enlever d'abord les outils de la zone d'installation et de la bande de convoyage, puis enclencher l'alimentation électrique.

7. Enlever tous les outils de la zone de travail.
8. Démarrer la ligne de convoyeurs.



AVERTISSEMENT ! RISQUE DE BLESSURES !

Des parties du corps et/ou des vêtements peuvent être entraînés par des composants rotatifs ou la bande transporteuse en mouvement.

Ne pas toucher la ligne de convoyeurs et ses accessoires pendant l'exploitation et ne pas insérer les mains.

5.3

Remplacement des baguettes d'étanchéité

5.3.1

Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

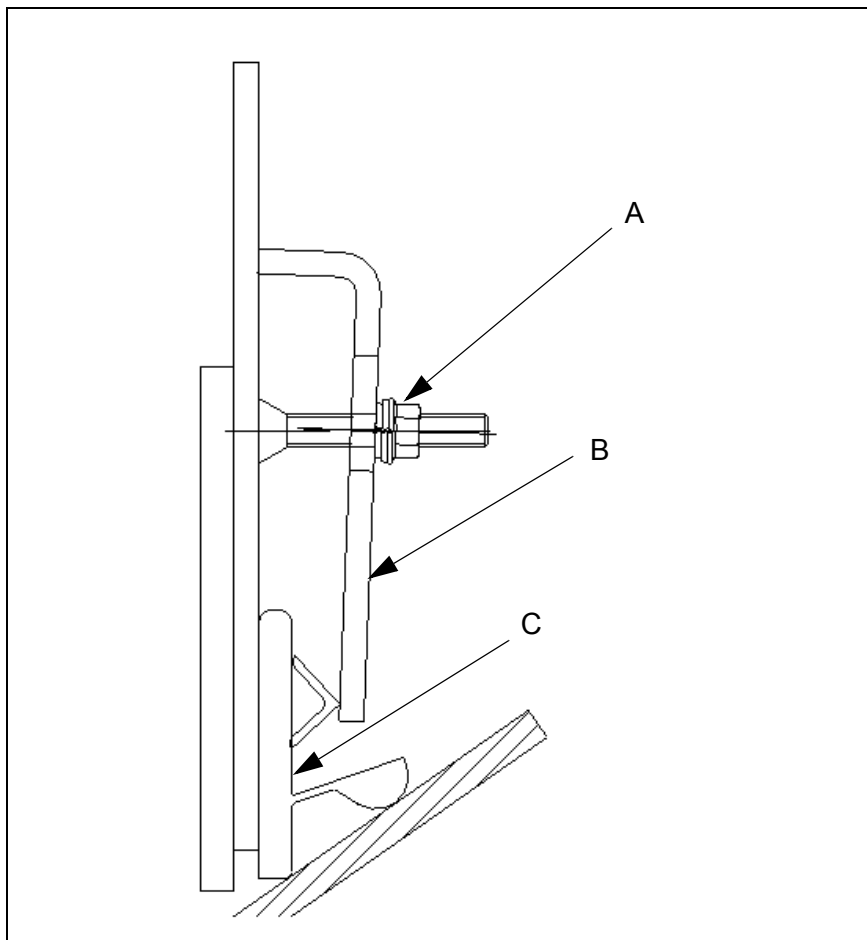


Abb. 6: Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

1. Desserrer les écrous de toutes les embases d'angle (A, fig. 6).
2. Retirer les embases d'angle (B, fig. 6).
3. Retirer le système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ (C, fig. 6).
4. Installer le nouveau système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ conformément aux instructions du paragraphe 4.2.

**INDICATION**

Le double système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ peut être utilisé une unique fois avant de devoir être remplacé.

6

Identification des problèmes

6.1

Consignes de sécurité



INDICATION

Les systèmes d'étanchéité latéraux sont exposés à des matériaux très variés et sont souvent utilisés dans des conditions de travail et des environnements extrêmes. C'est pourquoi, d'autres problèmes que ceux mentionnés ci-dessous peuvent survenir.

Dans ce cas, Martin Engineering ou un représentant peut vous aider pour le positionnement ou la recherche de solutions spéciales. Ne remettre en service la ligne de convoyeurs que si le problème a été détecté et résolu.

7 Entreposage, désinstallation, mise au rebut

7.1 Entreposage

Pour un fonctionnement optimal de votre système d'étanchéité latéral, Martin Engineering recommande d'entreposer les composants au sec, à une température ambiante et de les protéger des rayons directs du soleil.

En fonction du type d'uréthane et des conditions d'entreposage, l'entreposage entre 6-12 mois ou de plus de 6-12 mois dans de mauvaises conditions peut nuire au fonctionnement du système d'étanchéité latéral.

Les meilleures conditions d'entreposage sont comprises entre +0°C et +30°C et à une humidité relative de 60 %.

7.2 Désinstallation

La désinstallation s'effectue dans l'ordre inverse de l'installation (voir paragraphe 4.2, page 14)

7.3 Mise au rebut

Les modules et/ou pièces détachées des étanchéités latérales de Martin Engineering doivent être éliminés dans les règles après leur utilisation.

- Les modules complets doivent être désinstallés et mis au rebut séparément en fonction des types de matériaux.

Respecter les prescriptions nationales et internationales de mise au rebut en vigueur.

8

Numéros des pièces

Les désignations de produit et les numéros des pièces qui s'y rapportent sont mentionnés dans ce chapitre pour le système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ et ses accessoires.

Veuillez toujours indiquer le numéro des pièces lors de vos commandes.

8.1

Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

- Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ (deux pièces) : N° de pièce 32048-XXX
- Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ - Standard (une pièce) : N° de pièce 100724
- Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ - Heavy Duty (une pièce) : N° de pièce 100723
- Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ double - Standard (une pièce) :
N° de pièce 100873
- Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ double - Heavy Duty (une pièce) :
N° de pièce 100861

8.2

Embase d'angle

- Embase d'angle (1,8 m)
N° de pièce 32049
- Embase d'angle (1,8 m) avec kit de montage
N° de pièce 32049-H+E
- Embase d'angle (1,8 m) - type de montage bas
N° de pièce 32600
- Embase d'angle (1,8 m) - type de montage bas avec kit de montage
N° de pièce 32600-H+E
- Embase d'angle (1,8 m) - type de montage bas avec kit de montage et attache rapide
N° de pièce 32600-QRH

8.3

Divers

- Baguette d'usure MARTIN® DURT TAMER™
N° de pièce WL-XXXXXXXXXXXX
- Baguette d'usure droite MARTIN® DURT TAMER™
(résistante à l'usure)
N° de pièce 32055-AR
- Baguette d'usure coudée MARTIN® DURT TAMER™
(résistante à l'usure)
N° de pièce 32056-AR
- Baguette d'usure droite MARTIN® DURT TAMER™
(UHMW) avec kit de montage
N° de pièce 32054-XX*
- Kit de collage uréthane MARTIN® APRON SEAL™
N° de pièce 34146
- Kit de collage caoutchouc MARTIN® APRON SEAL™
N° de pièce 34147

*. XX = angle de courbure en degrés

8.4

Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

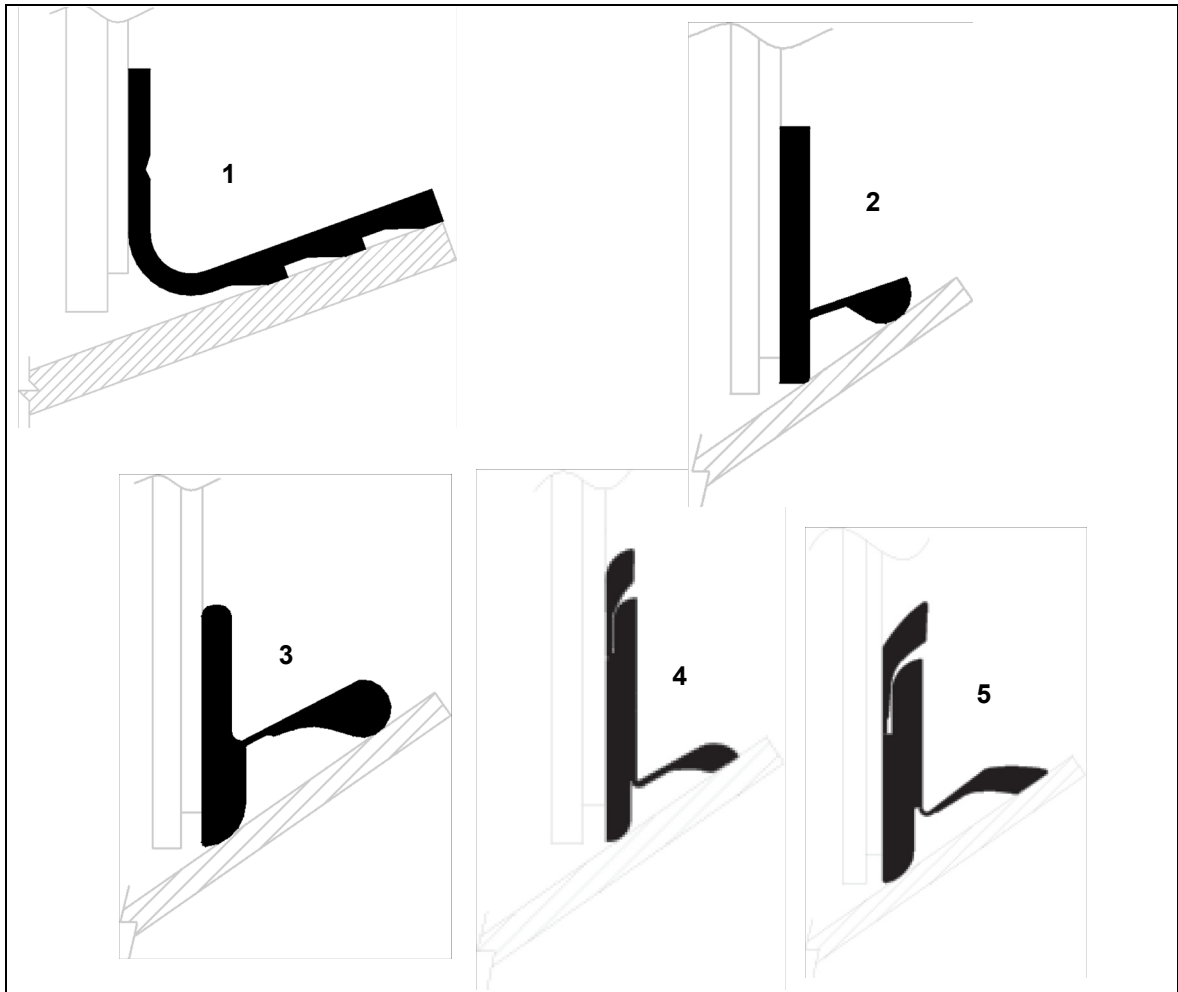


Abb. 7: Système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

Pos	Description	N° de pièce	Nbre
1	Baguette d'étanchéité secondaire MARTIN® APRON SEAL™ (caoutchouc) - une pièce	32048-XXR	1
2	Baguette d'étanchéité secondaire MARTIN® APRON SEAL™ (Standard) - une pièce	100724	*
3	Baguette d'étanchéité secondaire MARTIN® APRON SEAL™ (Heavy-Duty) - une pièce	100723	*
4	Baguette d'étanchéité secondaire double MARTIN® APRON SEAL™ (standard) - une pièce	100873	*
5	Baguette d'étanchéité secondaire double MARTIN® APRON SEAL™ (Heavy-Duty) - une pièce	100861	*

Tab. 3: Liste des pièces - systèmes d'étanchéité latéraux MARTIN® APRON SEAL™

* livré en tant que produit au mètre

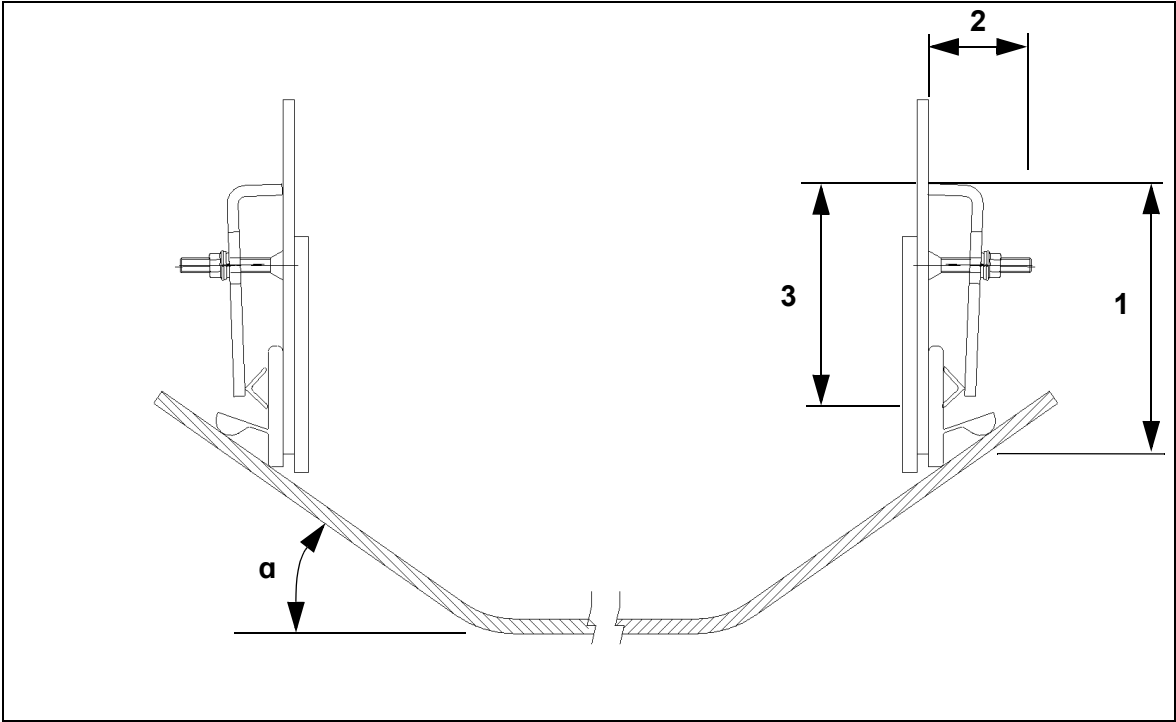


Abb. 8: Dimensions - système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™ (exemple)

Dimensions (mm)	Angle de courbure α							
	0°		20°		35°		45°	
	STD	HD	STD	HD	STD	HD	STD	HD
1	245	245	325	325	375	375	393	393
2	89	89	89	89	89	89	89	89
3	193	193	193	193	193	193	193	193

Tab. 4: Dimensions - système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

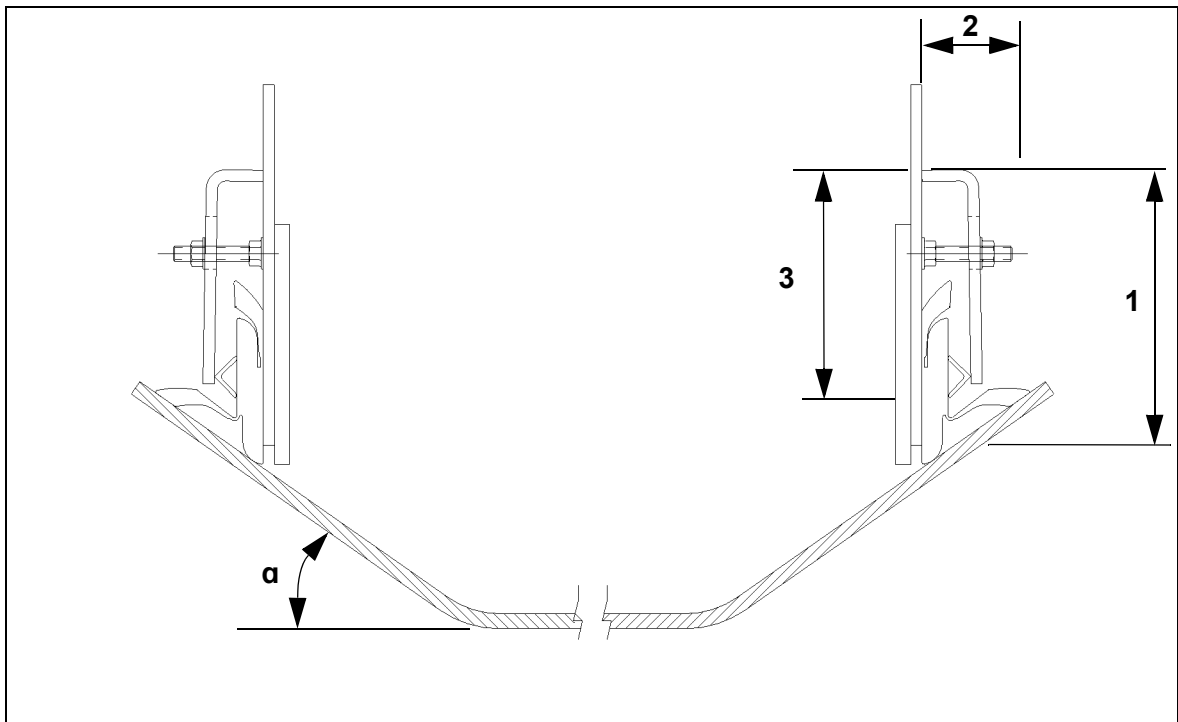


Abb. 9: Dimensions - système d'étanchéité latéral double MARTIN® APRON SEAL™ (exemple)

Dimensions (mm)	Angle de courbure α							
	0°		20°		35°		45°	
	STD	HD	STD	HD	STD	HD	STD	HD
1	225	225	227	227	233	232	250	241
2	76	76	76	76	76	76	76	76
3	192	193	192	193	192	193	192	193

Tab. 5: Dimensions - système d'étanchéité latéral MARTIN® APRON SEAL™

8.5 Caractéristiques techniques baguettes d'étanchéité

Type	Matériau	Dureté shore A	Température d'exploitation min. - max.
Une pièce Double joint*	Caoutchouc EPDM	70	-29°C - +121°C
	Caoutchouc EPDM (Heavy-Duty)	70	-29°C - +121°C
Une pièce Double joint (bilatéral)	Caoutchouc EPDM	70	-29°C - +121°C

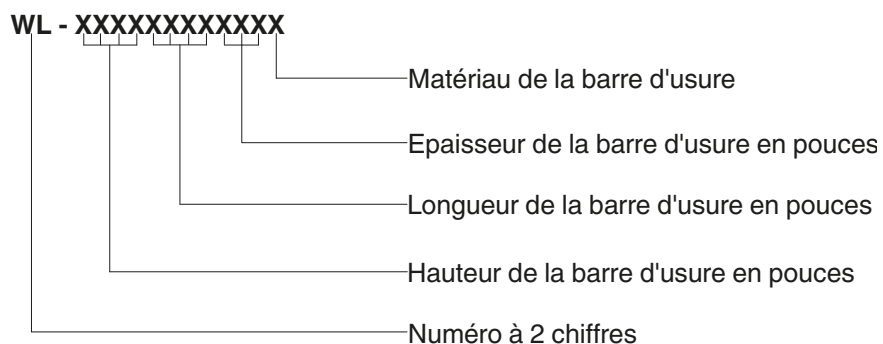
Tab. 6: Caractéristiques techniques - baguettes d'étanchéité

*également disponible dans un matériau adapté aux denrées alimentaires

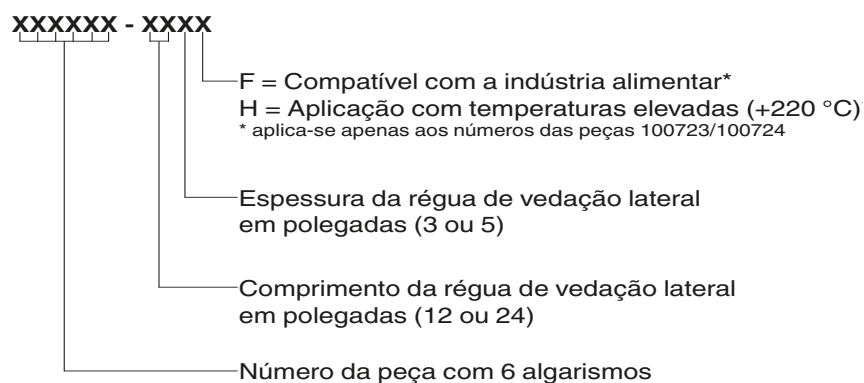
8.6

Numéros des pièces

Baguettes d'usure MARTIN® DURT TAMER™ :



Baguette d'étanchéité latérale MARTIN® APRON SEAL™ :



9

Déclaration d'incorporation

Selon les définitions de la directive relative aux machines 2006/42/EG - article 2, les systèmes d'étanchéité latéraux MARTIN® APRON-SEAL™ ne correspondent pas aux critères d'une " machine ", d'une " machine incomplète " ou d'un " composant de sécurité ".

C'est pourquoi l'élaboration d'une déclaration d'incorporation selon la directive CE n'est pas possible.

PROBLEM SOLVED™



MARTIN ENGINEERING GMBH

In der Rehbach 14
65396 Walluf, Deutschland
Tel. 0049 (0)6123 97820
Fax 0049 (0)6123 75533
E-Mail: info@martin-eng.de
www.martin-eng.de

MARTIN ENGINEERING S.A.R.L.

50 avenue d'Alsace
68027 Colmar Cedex, France
Tel. 0033 (3)89 206324
Fax 0033 (3)89 204379
E-Mail: info@martin-eng.fr
www.martin-eng.fr

Sujet à modification sans avertissement préalable Système de gestion de la qualité approuvé par DNV - ISO 9001

